



Ville de Moissac

Budget Primitif 2023 **Budget principal et budget annexe « Camping du** **Bidounet »**

Note de présentation des comptes

Commission des Finances du : 6 avril 2023

Conseil Municipal du : 13 avril 2023

I - Cadre général

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe, a modifié l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la publicité des budgets et des comptes. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe aux documents budgétaires afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif est un acte de prévision qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées de l'exercice à venir. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année où il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif permet au maire de mettre en œuvre le programme d'actions défini par le Conseil Municipal, notamment lors du débat sur les orientations budgétaires.

Ainsi, le budget 2023 se caractérisera par :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- la baisse des taux de la fiscalité directe.
- le maintien à l'identique de l'annuité de la dette.
- la poursuite des projets d'investissement tels qu'ils apparaissent dans le PPI pour la période 2020-2026, le tout en conformité avec les possibilités financières de la ville.

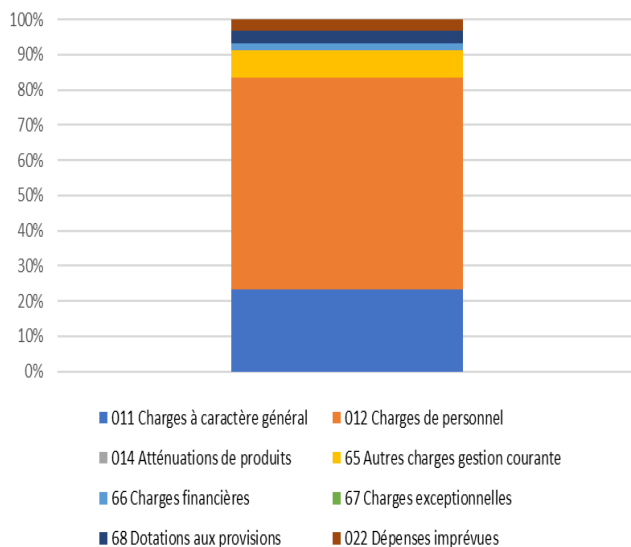
II – Les prévisions 2023

1 – la structure du Budget Primitif 2023

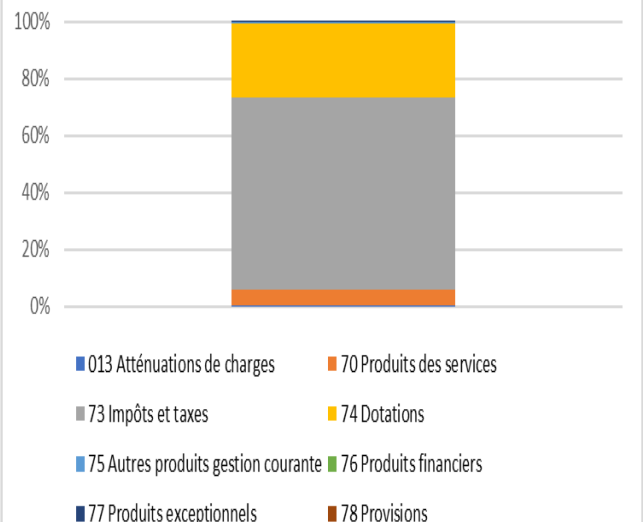
				Fonctionnement					
Dépenses		BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023	Recettes		BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	3 727 916,82	3 091 225,06	3 754 729,00	013	Atténuations de charges	64 000,00	141 570,97	44 000,00
012	Charges de personnel	9 389 510,00	9 179 694,14	9 628 520,00	70	Produits des services	1 039 000,00	983 182,85	914 082,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	73	Impôts et taxes	10 804 380,00	11 049 977,46	11 298 164,00
65	Autres charges gestion courante	1 205 316,00	1 205 224,68	1 259 089,00	74	Dotations	4 560 501,00	4 630 173,37	4 360 257,00
66	Charges financières	270 000,00	172 588,64	332 929,96	75	Autres produits gestion courante	177 000,00	165 435,32	140 600,00
67	Charges exceptionnelles	614 500,00	532 556,79	8 000,00	76	Produits financiers	0,00	14,39	0,00
68	Dotations aux provisions	719 000,00	75 421,00	575 630,00	77	Produits exceptionnels	0,00	220 129,22	2 000,00
022	Dépenses imprévues	513 732,18	0,00	505 840,95	78	Provisions	523 146,85	523 146,84	0,00
Total des dépenses réelles		16 439 975,00	14 256 710,31	16 064 738,91	Total des recettes réelles		17 168 027,85	17 713 630,42	16 759 103,00
023	Virement à la section d'invest.	1 319 279,00		1 600 000,00	042	Opérations d'ordre	85 000,00	13 285,10	0,00
042	Opérations d'ordre	1 265 000,00	1 380 455,26	1 110 281,19	Total des recettes d'ordre		85 000,00	13 285,10	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 584 279,00	1 380 455,26	2 710 281,19	Total recettes de fonctionnement		17 253 027,85	17 726 915,52	16 759 103,00
Total dépenses de fonctionnement		19 024 254,00	15 637 165,57	18 775 020,10	002 Résultat reporté N-1		1 771 226,15	0,00	2 015 917,10
002 Résultat reporté N-1			0,00	0,00	002 Résultat reporté N-1				
TOTAL CUMULE		19 024 254,00	15 637 165,57	18 775 020,10	TOTAL CUMULE		19 024 254,00	17 726 915,52	18 775 020,10

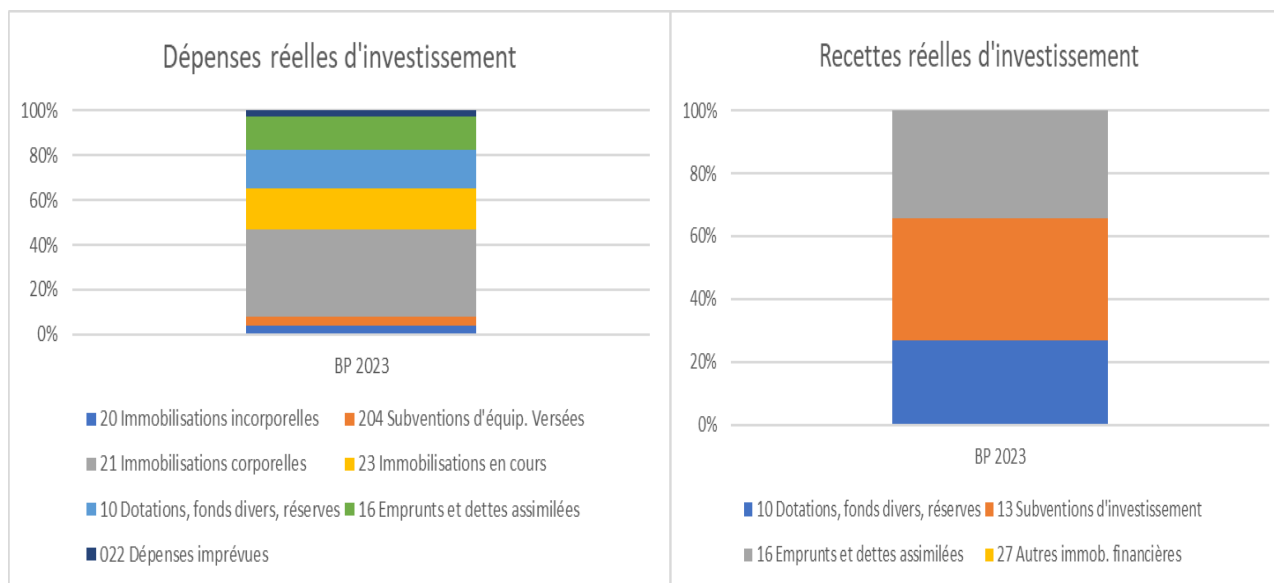
				Investissement					
Dépenses		BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023	Recettes		BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	245 804,32	133 268,05	442 200,00	10	Dotations, fonds divers, réserves (avec chap.1068)	797 967,29	824 156,55	2 695 059,00
204	Subventions d'équip. Versées	527 610,24	190 266,76	444 000,00	13	Subventions d'investissement (avec chap.138)	2 406 169,71	1 239 416,26	3 946 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 636 989,59	1 355 978,51	4 265 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	2 754 836,00	1 200 000,00	3 450 000,00
23	Immobilisations en cours	2 112 388,44	1 353 118,31	2 005 000,00	27	Autres immob. financières	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers, réserves	20 000,00	0,00	1 865 059,00	024	Produit des cessions	75 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 309 000,00	1 199 466,57	1 635 627,91	Total des recettes réelles		6 033 973,00	3 263 572,81	10 091 059,00
27	Autres immob. financières	0,00	0,00	0,00	021	Virement section fonct.	1 319 279,00		1 600 000,00
020	Dépenses imprévues	395 000,00	0,00	299 394,28	040	Opérations d'ordre	1 265 000,00	1 380 455,26	1 110 281,19
Total des dépenses réelles		9 246 792,59	4 232 098,20	10 956 281,19	041	Opérations patrimoniales	100 000,00	96 740,21	100 000,00
040	Opérations d'ordre	85 000,00	13 285,10	0,00	Total des recettes d'ordre		2 684 279,00	1 477 195,47	2 810 281,19
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	96 740,21	100 000,00	Total recettes d'investissement		8 718 252,00	4 740 768,28	12 901 340,19
Total des dépenses d'ordre		185 000,00	110 025,31	100 000,00	001 Résultat reporté N-1		713 540,59	0,00	1 112 185,36
Total dépenses d'investissement		9 431 792,59	4 342 123,51	11 056 281,19	001 Résultat reporté N-1				
001 Résultat reporté N-1		0,00	0,00	0,00	TOTAL CUMULE		9 431 792,59	4 740 768,28	14 013 525,55
TOTAL CUMULE		9 431 792,59	4 342 123,51	11 056 281,19	TOTAL CUMULE		9 431 792,59	4 740 768,28	14 013 525,55
Restes à réaliser			2 957 244,36	2 957 244,36	Restes à réaliser			0,00	0,00
TOTAL GENERAL			7 299 367,87	14 013 525,55	TOTAL GENERAL				14 013 525,55

Dépenses réelles de fonctionnement



Recettes réelles de fonctionnement





III – La section de fonctionnement

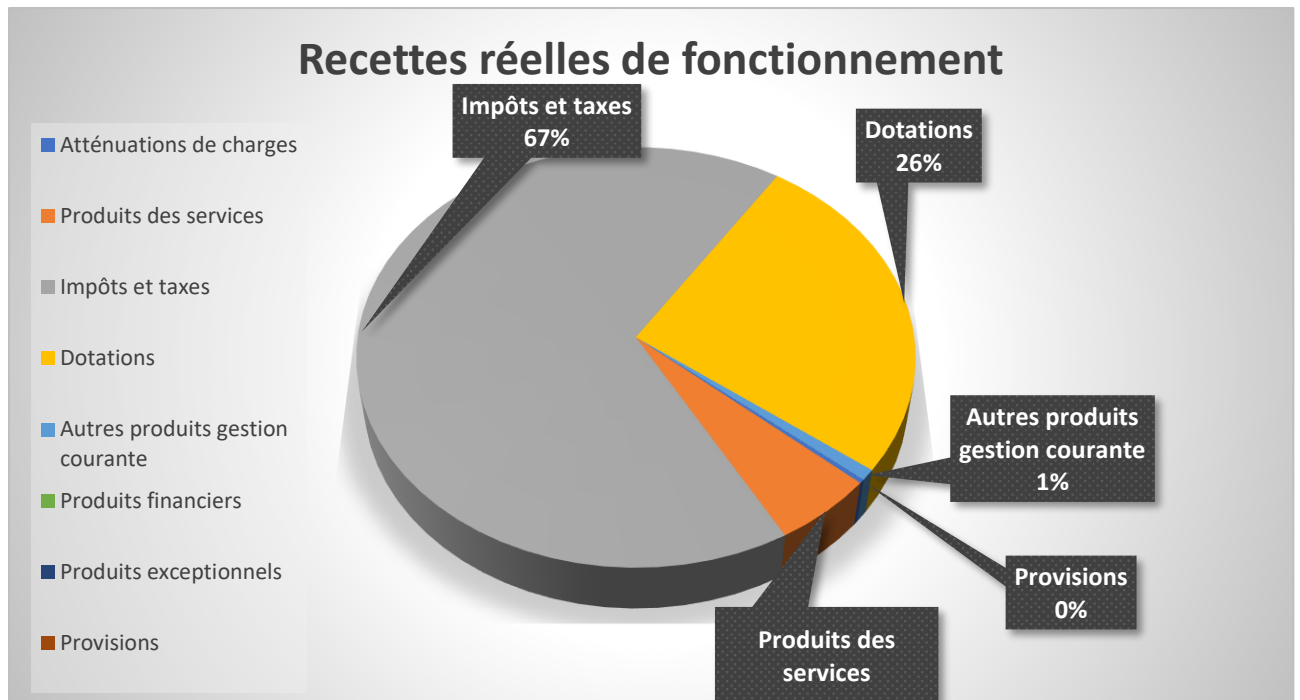
La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la commune. Au niveau des recettes, on retrouve principalement : les recettes liées à la fiscalité, les dotations, les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2023, il est prévu au titre des recettes réelles de fonctionnement un montant de **16.759.103,00 €**, elles étaient de 17 168 027,85 € en 2022.

Ces recettes se décomposent de la façon suivante :

1 – Les recettes réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Recettes réelles de fonctionnement					
Chapitre		Voté 2022	BP 2023	Evolution 2023 / 2022	
				En €	En %
013	Atténuations de charges	64 000,00	44 000,00	-20 000,00	-31,25%
70	Produits des services	1 039 000,00	914 082,00	-124 918,00	-12,02%
73	Impôts et taxes	10 804 380,00	11 298 164,00	493 784,00	4,57%
74	Dotations	4 560 501,00	4 360 257,00	-200 244,00	-4,39%
75	Autres produits gestion courante	177 000,00	140 600,00	-36 400,00	-20,56%
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	0,00	2 000,00	2 000,00	#DIV/0!
78	Provisions	523 146,85	0,00	-523 146,85	0,00%
Total des recettes réelles		17 168 027,85	16 759 103,00	-408 924,85	-2,38%



Les recettes réelles de fonctionnement sont en diminution de 2,38 % par rapport aux crédits ouverts en 2022.

Cette prévision en baisse traduit une grande prudence dans la mesure où l'inflation peut avoir une répercussion notable sur l'ensemble des produits attendus au titre des services proposés par la collectivité.

Chapitre 013 – Atténuation des charges : Ce chapitre enregistre les écritures de variation de stocks pour l'activité assujettie à TVA : la boutique de l'Abbaye (141.000 €).

L'évolution à la baisse de 20.000 € entre 2022 et 2023 s'explique par le fait qu'il convient d'être prudent sur l'estimation de ce chapitre dans la mesure où il reste difficile d'anticiper ces recettes.

Chapitre 70 – Produit des services : ce chapitre enregistre le montant des ventes (achat de concessions dans les cimetières), prestations de service (services périscolaires, centre de loisirs, école de musique, mais aussi droits d'entrée à l'Abbaye de Moissac) et les produits afférents aux activités annexes (redevance d'occupation du domaine public : l'aire de stationnement des camping-cars, stationnements payants).

Le Budget Primitif 2023 fait état d'une faible diminution de 124.918 € au titre des recettes attendues en comparaison des crédits ouverts en 2022 eu égard au contexte socio-économique erratique.

Chapitre 73 - Impôts et taxes : ils représentent 67 % des recettes réelles de fonctionnement pour 2023.

Le chapitre est en hausse de 493.784 € par rapport au Budget Primitif de 2022. Cette hausse est consécutive à l'augmentation des bases de calcul de la fiscalité par l'Etat (+ 7 %).

Toutefois, il convient de préciser que les élus ont souhaité procéder à la baisse des taux de la fiscalité de la manière suivante :

- Taxe foncière bâtie dont le taux passe de 58,96 à 58,86 (- 0,10 point).
- Taxe foncière non bâtie dont le taux passe de 175 à 174,70 (- 0,30 point).
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires dont le taux passe de 10,27 à 10,25 (- 0,02 point).

L'évolution des produits fiscaux s'établit comme suit :

- Le produit fiscal est en hausse de 453.483 € par rapport à 2022.
- Le FPIC est stable par rapport à 2022 (+ 3.000 €).
- Les droits de mutation à titre onéreux ne progressent pas en 2023.

Taxes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
TH	18,69%	10,27%	10,27%	10,27%	10,27%	10,27%	10,27 % (résidences secondaires)	10,27 % (résidences secondaires)	10,25 % (résidences secondaires)
TF Bâti	30,03%	30,03%	30,03%	30,03%	30,03%	30,03%	30,03 % (ville) + 28,93 % (dpt)	58,96%	58,86%
TF non bâti	182,77%	182,77%	175,00%	175,00%	175,00%	175,00%	175,00%	175,00%	174,70%

Chapitre 74 - Dotations et participations : ce chapitre enregistre essentiellement les dotations de l'Etat, et représente le 2^e poste de recettes de fonctionnement (26 % des recettes réelles).

La part la plus importante de ce chapitre est constituée par la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), qui s'élève à 3.068.000 € en 2023, contre 3.060.000 € en 2022 (+ 8.000 €).

La DGF se décompose de la façon suivante :

- Dotation forfaitaire : 1.198.000 €
- Dotation de Solidarité Urbaine : 1.450.000 €
- Dotation nationale de péréquation : 420.000 €

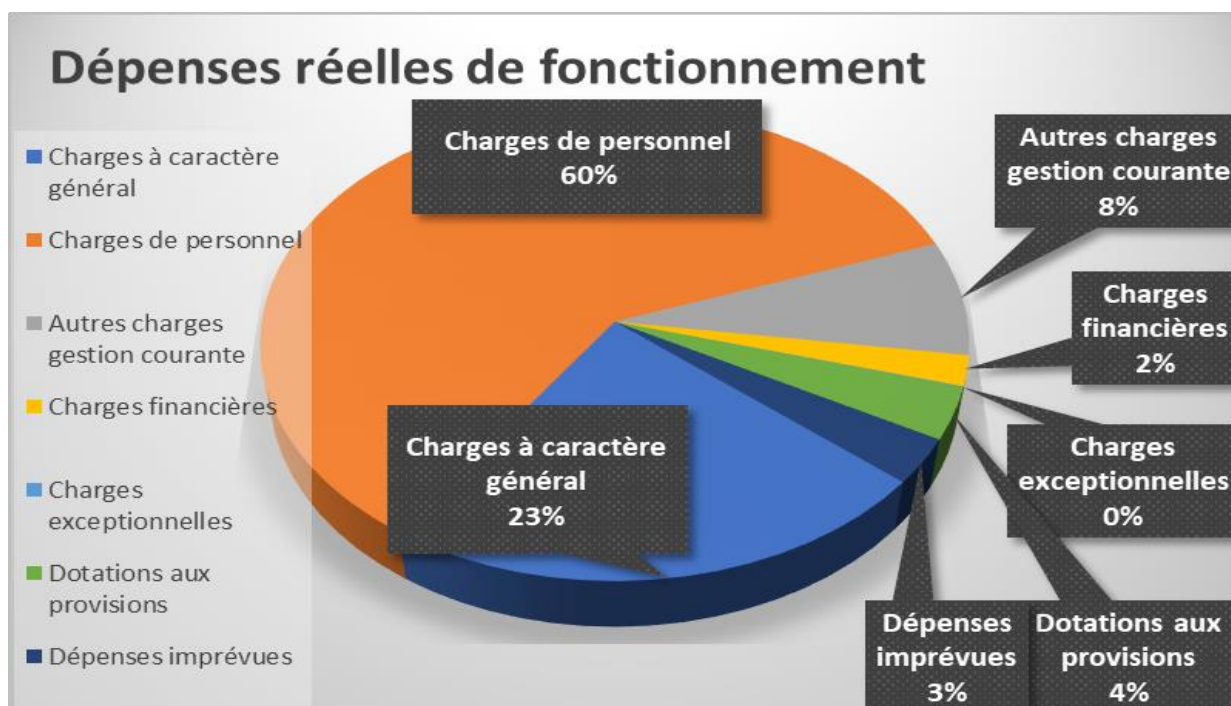
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : ce chapitre enregistre essentiellement les revenus des loyers des bâtiments municipaux.

Ce poste est en baisse de 36.400 € par rapport à 2022. Cette prudence tient compte des projections portant sur les impayés de loyers et de charges locatives qui pourraient être appelés à augmenter en 2023, en raison d'une inflation toujours présente et d'un bouclier tarifaire affaibli.

Chapitre 78 – Reprises sur provisions : Ce chapitre n'est pas impacté au titre du budget prévisionnel de 2023.

2 – Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

Dépenses réelles de fonctionnement					
Chapitre		BP 2022	BP 2023	Evolution 2023 / 2022	
				En €	En %
011	Charges à caractère général	3 727 916,82	3 754 729,00	26 812,18	0,72%
012	Charges de personnel	9 389 510,00	9 628 520,00	239 010,00	2,55%
65	Autres charges gestion courante	1 205 316,00	1 259 089,00	53 773,00	4,46%
66	Charges financières	270 000,00	332 929,96	62 929,96	23,31%
67	Charges exceptionnelles	614 500,00	8 000,00	-606 500,00	-98,70%
68	Dotations aux provisions	719 000,00	575 630,00	-143 370,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	513 732,18	505 840,95	-7 891,23	-1,54%
Total des dépenses réelles		16 439 975,00	16 064 738,91	-375 236,09	-2,28%



Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 375.236,09 € (- 2,28 %) par rapport aux crédits ouverts en 2022. Elles s'établissent à 16.064.738,91 € (16.439.975 € en 2022).

Chapitre 011 - Charges à caractère général : il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité chauffage, carburants, téléphonie, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, fournitures scolaires et de matériel pédagogique pour les activités périscolaires, achat des repas pour les cantines scolaires, assurances, impôt et taxes payés par la commune...

Ce chapitre représente 23 % de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement. Il est en légère hausse de 0,72 % par rapport aux crédits ouverts en 2022, malgré un contexte inflationniste.

Chapitre 012 – Frais de personnel : ce chapitre est en augmentation de 239 010,00 € par rapport à 2022 (+ 2,55 %). Il représente 60 % de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses demeurent soutenues en raison de la création de nouveaux services, à savoir :

- Petite crèche (20 places) et une micro crèche (12 places).
- Création d'une maison France service au Sarlac.
- Création d'un centre de loisir pour adolescents (11/15 ans).

Toutefois, ces services font l'objet de versements de dotations (CAF, MSA, Etat) et de recettes municipales qui alimentent les autres chapitres.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : ce chapitre est en augmentation de 53.773,00 € par rapport aux crédits ouverts en 2022 (+ 4,46 %).

La subvention d'équilibre au CCAS est maintenue à un montant de 275.000 € en 2023.

Le poste des subventions aux associations est en hausse de 46.573 € (retour au niveau de 2019) par rapport à la prévision 2022, retrouvant une activité normale après deux années de crise sanitaire.

Enfin, la répartition des contributions aux « écoles de sport », devenues « Pass Sport Moissac », est fixé au montant de 45 euros par licencié dans l'objectif d'instaurer une politique transparente et plus juste.

Chapitre 66 – Charges financières : il comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette. Ce chapitre est en augmentation de 62 929,96 € par rapport à 2022 (+ 23,31 %).

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : en baisse de - 606 500,00 € en 2023, ce qui contraste par rapport à la hausse de 601.340 € en 2022. Il comprend plusieurs postes :

- Les annulations de titre sur exercices antérieur (5.000 €).
- Les autres charges exceptionnelles de gestion (3.000 €)
- En prévision d'un projet plus harmonieux avec l'aile Est du cloître les entreprises n'ont pas sollicité l'attribution d'intérêts moratoires, cette ligne comptable n'a pas été créditée dans le cadre du budget primitif 2023.

Chapitre 022 – Dépenses imprévues : Ce chapitre est une "réserve" en cas d'imprévus. Il s'élève à 505.840,95 € pour 2023 soit une baisse de -7 891,23 € par rapport à 2022 (-1,54 %).

IV – La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes en 2023 à **14.013.525,55 €** avec les restes à réaliser, contre 9.431.792,59 € en 2022.

1 – Les dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre et restes à réaliser)

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

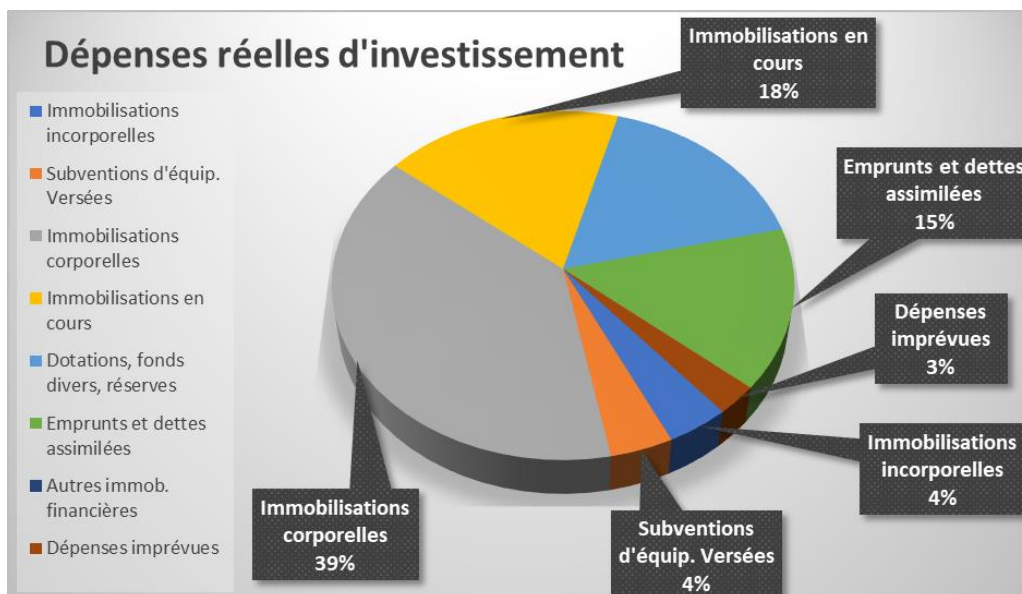
Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

Dépenses réelles d'investissement					
Chapitre		BP 2022	BP 2023	Evolution 2023/2012	
				En €	En %
20	Immobilisations incorporelles	198 100,00	442 200,00	244 100,00	123,22%
204	Subventions d'équip. Versées	374 000,00	444 000,00	70 000,00	18,72%
21	Immobilisations corporelles	3 716 650,00	4 265 000,00	548 350,00	14,75%
23	Immobilisations en cours	1 156 000,00	2 005 000,00	849 000,00	73,44%
10	Dotations, fonds divers, réserves	20 000,00	1 865 059,00	1 845 059,00	9225,30%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 309 000,00	1 635 627,91	326 627,91	24,95%
27	Autres immob. financières	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
020	Dépenses imprévues	395 000,00	299 394,28	-95 605,72	0,00%
Total des dépenses réelles		7 168 750,00	10 956 281,19	3 787 531,19	52,83%



Une année 2023 avec un investissement renforcé :

Valorisation des espaces publics :

- Rue Guilleran,
- Place et rue de la Liberté, rue Falhières,
- Rue Abbal,
- Rue des Abeilles,
- Voirie rurale.

Mise en accessibilité, investissements vertueux :

- Mise en accessibilité de la place Durand de Bredon (ascenseur),
- Végétalisation,
- Eclairage voirie urbaine en LED,
- Eclairage du stade Carabignac.

Bâtiments :

- Travaux écoles,
- Poursuite des travaux pluriannuels sur l'Abbaye.

Loisirs, Jeunesse :

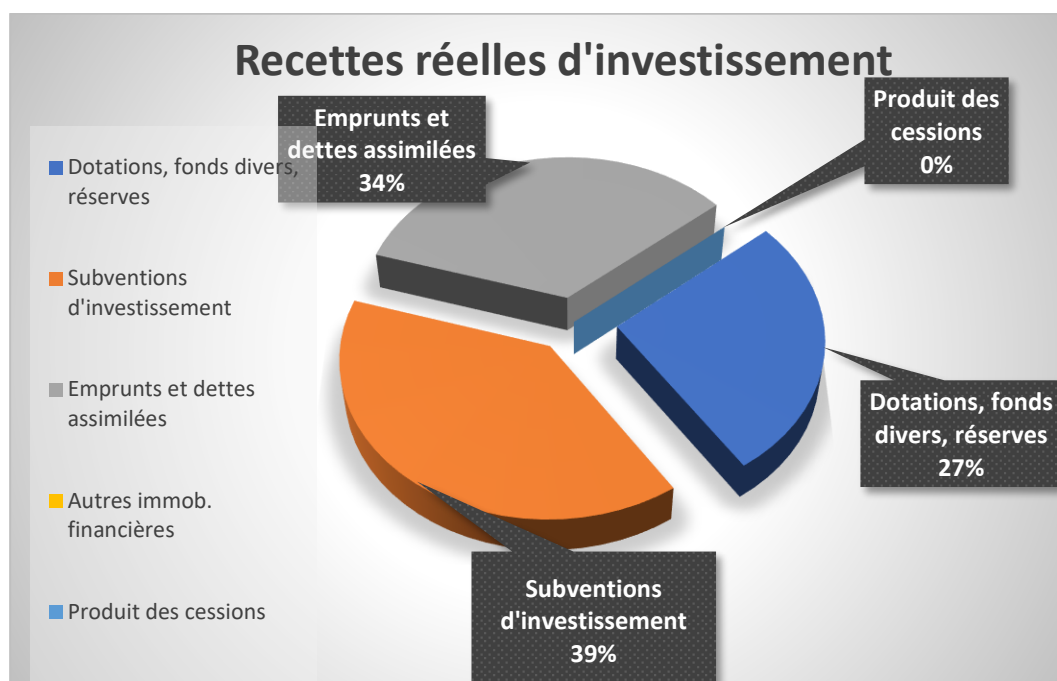
- Piste d'athlétisme,
- Aire intergénérationnelle multisports/loisirs au Petit Bois.

Une année de projection via études :

- Eglise Saint-Jacques,
- Réaffectation aile est du Cloître,
- Gain énergétique sur consommation des bâtiments.

2 – Les recettes réelles d'investissement (hors opérations d'ordre et restes à réaliser)

Recettes réelles d'investissement					
Chapitre		BP 2022	BP 2023	Evolution 2023 / 2022	
				En €	En %
10	Dotations, fonds divers, réserves	797 967,29	2 695 059,00	1 897 091,71	237,74%
13	Subventions d'investissement	2 406 169,71	3 946 000,00	1 539 830,29	64,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	2 754 836,00	3 450 000,00	695 164,00	25,23%
27	Autres immob. financières	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
024	Produit des cessions	75 000,00	0,00	-75 000,00	-100,00%
Total des recettes réelles		6 033 973,00	10 091 059,00	4 057 086,00	67,24%

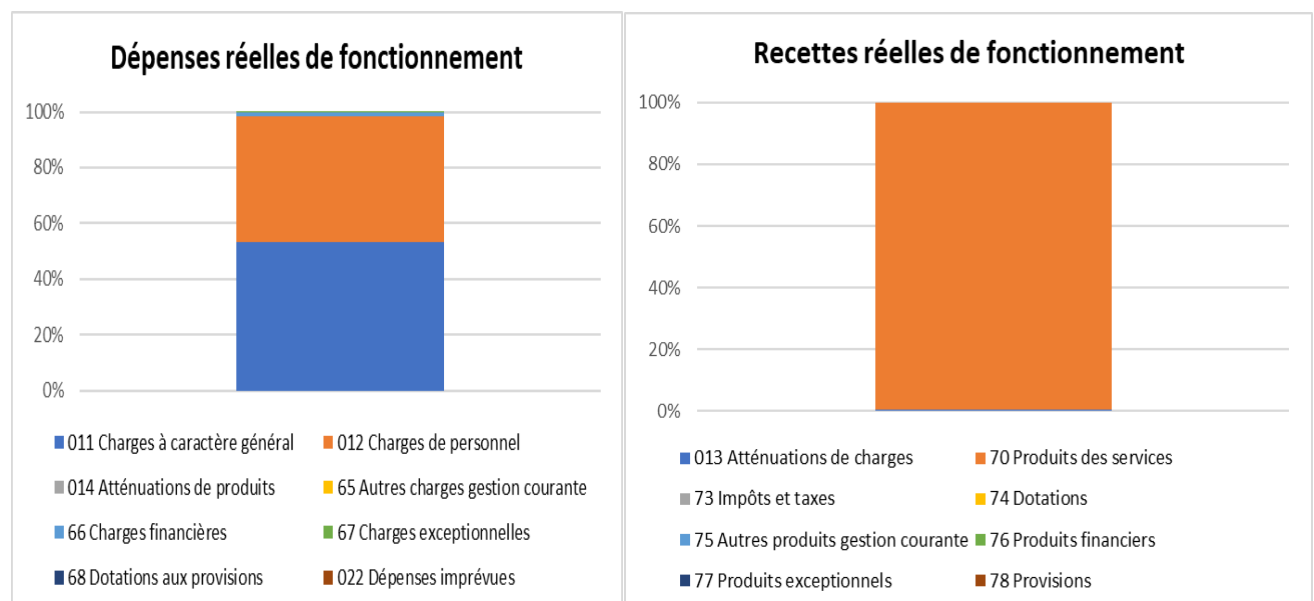


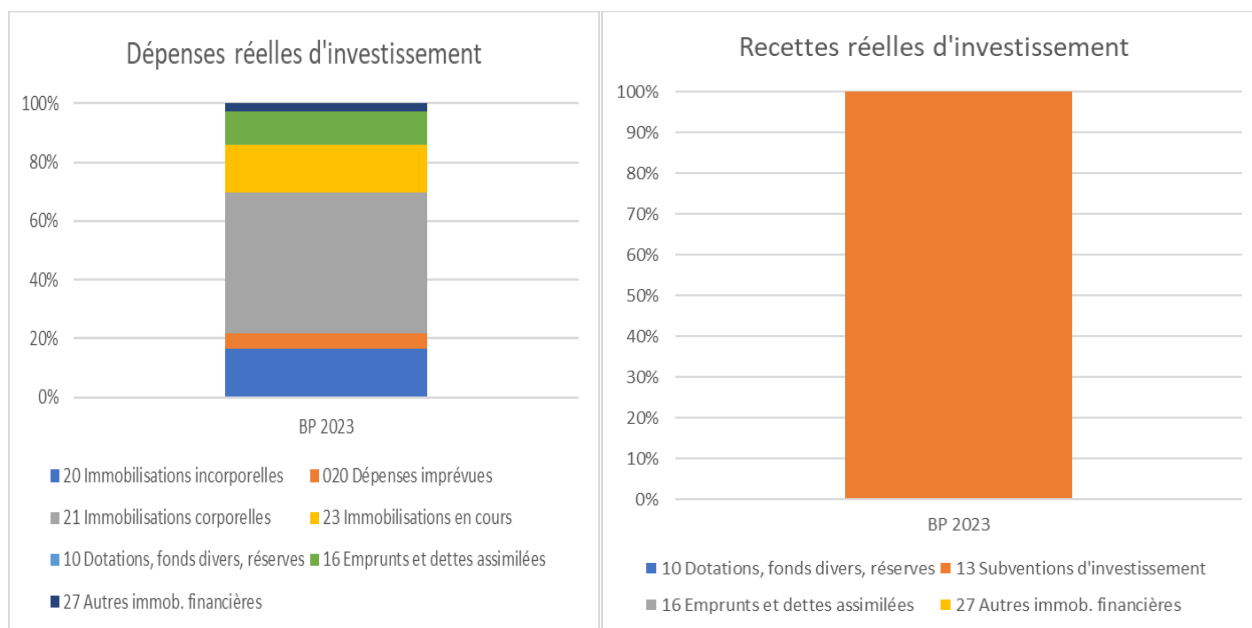
V – Les prévisions 2023 pour le budget annexe « camping du Bidounet »

1 – la structure du Budget Primitif 2023

Fonctionnement									
Dépenses		BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023	Recettes		BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	176 205,00	119 551,51	159 100,00	013	Atténuations de charges	2 000,00	8 758,09	2 000,00
012	Charges de personnel	170 455,00	159 693,78	134 850,00	70	Produits des services	347 138,93	265 667,81	335 847,82
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	10,00	2,30	5,00	74	Dotations	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	6 000,00	2 946,74	4 681,00	75	Autres produits gestion courante	7 000,00	8 322,44	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00	9,83	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	78	Provisions	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		352 770,00	282 194,33	298 736,00	Total des recettes réelles		356 138,93	282 758,17	337 847,82
023	Virement à la section d'invest.	0,00		17 000,00	042	Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre	2 000,00	1 970,22	19 836,51					
Total des dépenses d'ordre		2 000,00	1 970,22	36 836,51	Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00
Total dépenses de fonctionnement		354 770,00	284 164,55	335 572,51	Total recettes de fonctionnement		356 138,93	282 758,17	337 847,82
002	Résultat reporté N-1	1 368,93 €	0,00	2 275,31	002	Résultat reporté N-1	0,00	0,00	0,00
TOTAL CUMULE		356 138,93	284 164,55	337 847,82	TOTAL CUMULE		356 138,93	282 758,17	337 847,82

Investissement									
Dépenses		BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023	Recettes		BP 2022	Réalisé 2022	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	0,00	60 000,00	10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équip. Versées	0,00	0,00	0,00	13	Subventions d'investissement	263 000,00	16 143,94	177 500,00
21	Immobilisations corporelles	221 522,87	364 408,54	171 600,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	60 000,00	27	Autres immob. financières	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00	0,00	0,00	024	Produit des cessions	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	37 000,00	36 666,68	40 000,00					
27	Autres immob. financières	0,00	0,00	10 000,00					
020	Dépenses imprévues	25 000,00	0,00	19 237,49	Total des recettes réelles		263 000,00	16 143,94	177 500,00
Total des dépenses réelles		483 522,87	401 075,22	360 837,49	021	Virement section fonct.	0,00		17 000,00
040	Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	040	Opérations d'ordre	2 000,00	1 970,22	19 836,51
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	Total des recettes d'ordre		2 000,00	1 970,22	36 836,51
Total dépenses d'investissement		483 522,87	401 075,22	360 837,49	Total recettes d'investissement		265 000,00	18 114,16	214 336,51
001	Résultat reporté N-1	0,00	0,00	0,00	001	Résultat reporté N-1	556 165,89	0,00	173 204,83
TOTAL CUMULE		483 522,87	401 075,22	360 837,49	TOTAL CUMULE		821 165,89	18 114,16	387 541,34
Restes à réaliser		337 643,02	26 703,85	26 703,85	Restes à réaliser		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		821 165,89	427 779,07	387 541,34	TOTAL GENERAL		821 165,89	18 114,16	387 541,34



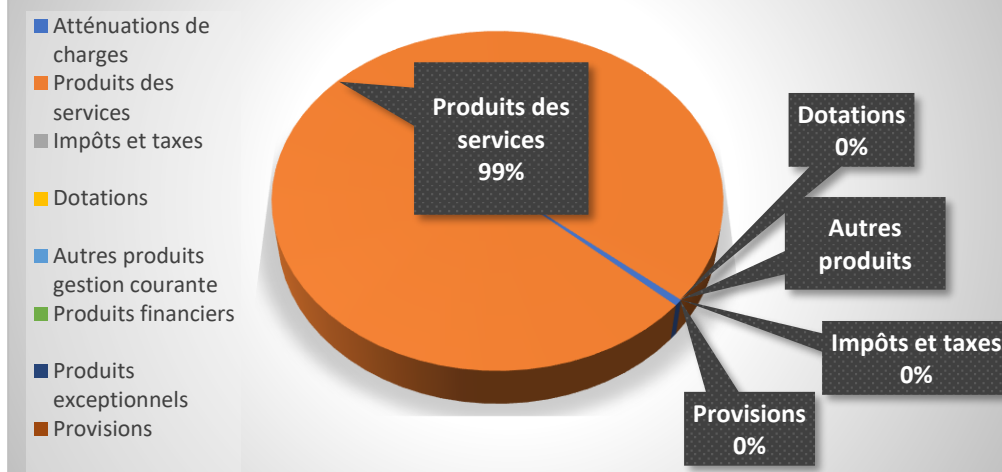


2 – la Section de fonctionnement

1 – Les recettes réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

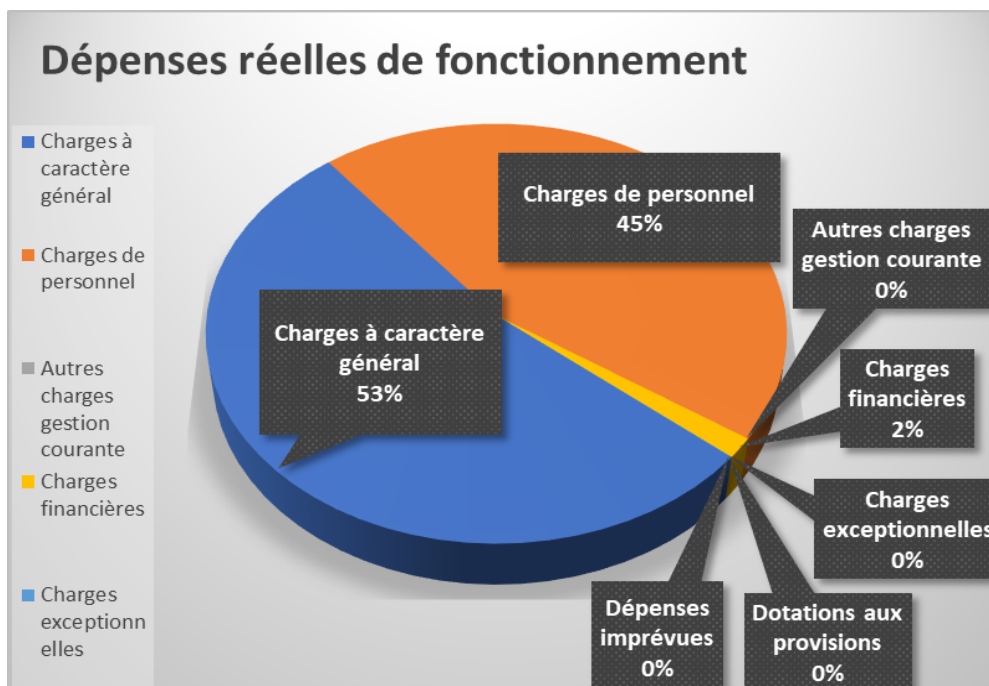
Recettes réelles de fonctionnement					
Chapitre		Voté 2022	BP 2023	Evolution 2023 / 2022	
				En €	En %
013	Atténuations de charges	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00%
70	Produits des services	347 138,93	335 847,82	-11 291,11	-3,25%
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
74	Dotations	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
75	Autres produits gestion courante	7 000,00	0,00	-7 000,00	-100,00%
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
78	Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total des recettes réelles		356 138,93	337 847,82	-18 291,11	-5,14%

Recettes réelles de fonctionnement



2 – Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)

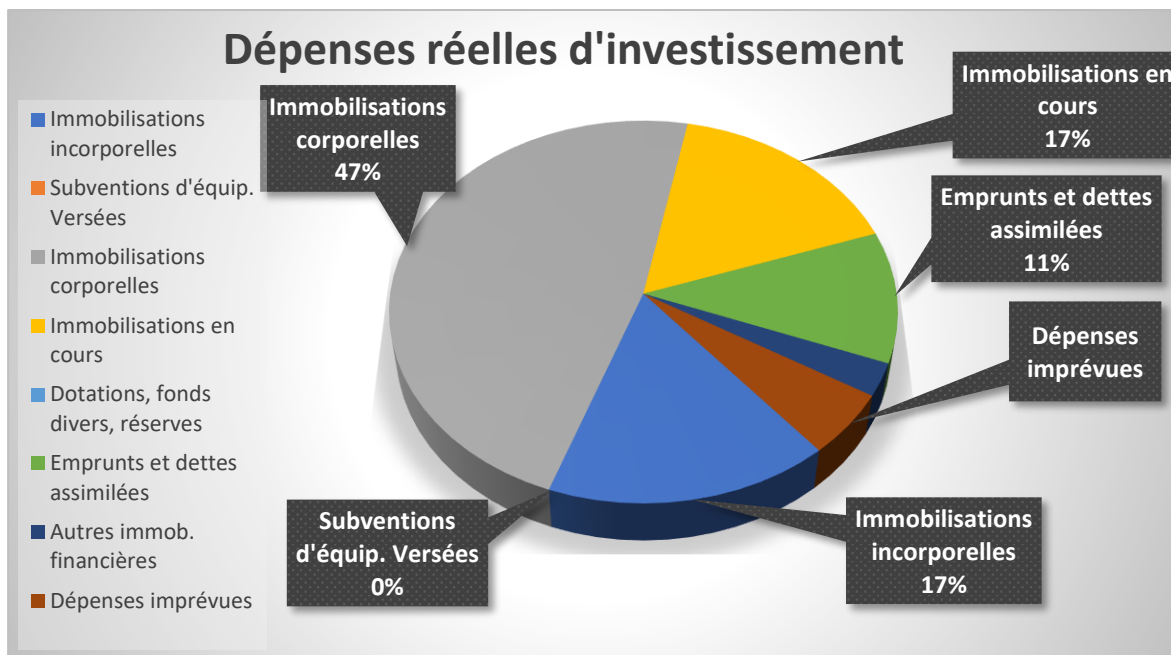
Dépenses réelles de fonctionnement					
Chapitre		BP 2022	BP 2023	Evolution 2023 / 2022	
				En €	En %
011	Charges à caractère général	176 205,00	159 100,00	-17 105,00	-9,71%
012	Charges de personnel	170 455,00	134 850,00	-35 605,00	-20,89%
65	Autres charges gestion courante	10,00	5,00	-5,00	-50,00%
66	Charges financières	6 000,00	4 681,00	-1 319,00	-21,98%
67	Charges exceptionnelles	100,00	100,00	0,00	0,00%
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Total des dépenses réelles		352 770,00	298 736,00	-54 034,00	-15,32%



3 – la Section d'investissement

1 – Les dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre et restes à réaliser)

Dépenses réelles d'investissement					
Chapitre		BP 2022	BP 2023	Evolution 2023/2012	
				En €	En %
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	60 000,00	-40 000,00	-40,00%
204	Subventions d'équip. Versées	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
21	Immobilisations corporelles	221 522,87	171 600,00	-49 922,87	-22,54%
23	Immobilisations en cours	100 000,00	60 000,00	-40 000,00	-40,00%
10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
16	Emprunts et dettes assimilées	37 000,00	40 000,00	3 000,00	8,11%
27	Autres immob. financières	0,00	10 000,00	10 000,00	#DIV/0!
020	Dépenses imprévues	25 000,00	19 237,49	-5 762,51	0,00%
Total des dépenses réelles		483 522,87	360 837,49	-122 685,38	-25,37%



2 – Les recettes réelles d'investissement (hors opérations d'ordre et restes à réaliser)

Recettes réelles d'investissement					
Chapitre		BP 2022	BP 2023	Evolution 2023 / 2022	
				En €	En %
10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
13	Subventions d'investissement	263 000,00	177 500,00	-85 500,00	-32,51%
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
27	Autres immob. financières	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
024	Produit des cessions	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
Total des recettes réelles		263 000,00	177 500,00	-85 500,00	-32,51%

